Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal - OMVS

Rapport d'audit sur les états financiers de la SONADER en Mauritanie dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase du PGIRE2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

AUDIT & MANAGEMENT
CONSULTING SERVICES

Dakar, le 16 avril 2018

Monsieur le Haut Commissaire
Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)
Immeuble OMVS :
Rocade Fann Bel Air – Cerf volant – BP 3152 Dakar (Sénégal)
Dakar-Sénégal

Objet : Audit des états financiers de la Société Nationale pour le Développement Rural en Mauritanie (SONADER) dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase du Projet de Gestion intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à buts Multiples dans le bassin du fleuve Sénégal (PGIRE2) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur le Haut Commissaire,

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la SONADER (Société Nationale pour le Développement Rural en Mauritanie) dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase du Projet de Gestion intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à buts Multiples dans le bassin du fleuve Sénégal (PGIRE2) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

A l'issue de nos travaux, nous vous présentons, notre rapport d'audit qui comprend notre opinion sur :

- les états financiers (partie **A**) et ;
- le compte spécial (partie **B**).

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel de la SONADER pour la collaboration apportée à l'accomplissement de la mission.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Haut Commissaire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour AMCS

A.M.C.S
Zone B Villa N°19 A Bis
BP: 5676 Dakar - FANN
Tél: 33 869 10 55

Blaise DIADHIOU
Associé

SOMMAIRE

A. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS..... 3
1. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SONADER AU 31/12/2017..... 4
2. ETATS FINANCIERS AU 31/12/2017..... 7
2.1 BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 (valeurs exprimées en FCFA)..... 8
2.2 TABLEAU DES RESSOURCES-EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2017 (Valeur exprimées en FCFA)..... 9
2.3 PRESENTATION DU PROJET..... 11
NOTES EXPLICATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017..... 14

B. OPINION SUR LE COMPTE SPECIAL..... 17
1. SITUATION DE TRESORERIE DU COMPTE SPECIAL IDA N°5323 -M.R AU 31 DECEMBRE 2017..... 20
2. NOTES EXPLICATIVES..... 21
ANNEXE 1 : DETERMINATION DU TAUX DE CHANGE AU 31/12/2017..... 24
ANNEXE 2 : RELEVES BANCAIRES..... 26

A. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

1. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SONADER AU 31/12/2017

AUDIT & MANAGEMENT CONSULTING SERVICES

Dakar, le 16 avril 2018

Monsieur le Haut Commissaire
Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)
Immeuble OMVS :
Rocade Fann Bel Air – Cerf volant – BP 3152 Dakar (Sénégal)
Dakar-Sénégal

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SONADER (SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL) EN MAURITANIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SECONDE PHASE DU PROJET DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DEVELOPPEMENT DES USAGES A BUTS MULTIPLES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL (PGIRE2) POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Monsieur le Haut Commissaire,

1. Nous avons vérifié les états financiers ci-inclus, qui comprennent, le bilan avec un total bilan de F CFA 6 447 911 108, le tableau des ressources et emplois, l'état de justification du compte désigné et les notes explicatives aux états financiers de la SONADER (Société Nationale pour le Développement Rural en Mauritanie) dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase du Projet de Gestion intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à buts Multiples dans le bassin du fleuve Sénégal (PGIRE2) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité de la SONADER. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2. Nos travaux ont été réalisés conformément aux normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing), édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). Ces normes stipulent que nous devons programmer et effectuer notre audit de manière à déterminer, avec un degré de certitude raisonnable, que les états financiers ne comportent aucune erreur significative. L'audit consiste à procéder à un examen par sondages de documents justifiant les montants et informations figurant dans les états financiers, et à évaluer les principes comptables utilisés et les estimations importantes faites par la Direction, ainsi que la présentation générale des états financiers. Nous sommes d'avis que, notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion.

3. A notre avis, les états financiers de la SONADER dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase du Projet de Gestion intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à buts Multiples dans le bassin du fleuve Sénégal (PGIRE2) donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.

De plus :

a) toutes les ressources de la Banque et des autres bailleurs de fonds intervenant dans le financement du projet ont été employées conformément aux dispositions de l'accord de financement applicable, dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;

b) en raison du fait que les fonds de contrepartie ne sont ni gérés ni comptabilisés par la SONADER, nous ne pouvons pas nous prononcer sur leur mobilisation et leur utilisation.

c) les acquisitions de biens et services financés dans le cadre du Projet ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables.

d) tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des rapports de suivi financier).

e) le Compte Désigné est géré eu égard aux dispositions de l'accord de financement applicable.

f) les comptes du projet sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables décrites dans la note 2.5 par dérogation aux normes du Système Comptable OHADA ;

g) la performance financière globale du Projet est moyennement satisfaisante du fait du taux de décaissement qui est de 27 % au 31 décembre 2017 selon le rapport de supervision de la Banque Mondiale de février 2018.

Pour AMCS

A.M.C.S
Zone 3 Villa N°19 A Bis
BP: 5676 Dakar - FANN
Tél: 33 869 10 55

Blaise DIADHIOU
Associé

2. ETATS FINANCIERS AU 31/12/2017

2.1 BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 (valeurs exprimées en FCFA)

ACTIF	Exercice 2017			Ex. 2016
	Brut	Amort./Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE (1)				
Charges immobilisées	561 914 337		561 914 337	317 051 840
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 227 488 888		4 227 488 888	
Avances et acomptes versés sur immobilisations	335 157 307		335 157 307	1 256 140 613
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**5 124 560 532**		**5 124 560 532**	**1 573 192 453**
ACTIF CIRCULANT				
Fournisseurs, avances versées	29 829 006		29 829 006	29 829 006
Autres créances				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**29 829 006**		**29 829 006**	**29 829 006**
TRESORERIE - ACTIF				
Banques	1 293 521 570		1 293 521 570	2 259 406 598
TOTAL TRESORERIE - ACTIF	**1 293 521 570**		**1 293 521 570**	**2 259 406 598**
TOTAL GENERAL	**6 447 911 108**	-	**6 447 911 108**	**3 862 428 057**

PASSIF	Exercice 2017	Exercice 2016
FINANCEMENTS		
IDA Financements reçus	6 187 065 106	3 850 897 209
Autres ressources	3 880 514	3 880 514
TOTAL FINANCEMENTS	**6 190 945 620**	**3 854 777 723**
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs d'exploitation	256 553 855	7 238 701
Autres dettes	411 633	411 633
TOTAL PASSIF CIRCULANT	**256 965 488**	**7 650 334**
TRESORERIE - PASSIF		
Banque		
TOTAL TRESORERIE PASSIF	**0**	**0**
TOTAL GENERAL	**6 447 911 108**	**3 862 428 057**

2.2 TABLEAU DES RESSOURCES-EMPLOIS AU 31 DECEMBRE 2017 (Valeur exprimées en FCFA)

RESSOURCES

Libellé	Notes	Exercice 2017	Montant cumulé au 31/12/2017
Trésorerie à l'ouverture			
Banque Compte désigné IDA SONADER	9	2 259 406 598	
Total trésorerie initiale			
Subventions reçues de l'IDA			
Financement IDA Reçus, Convention N°53230 MRI	10	2 336 167 897	6 187 065 106
Autres ressources			
Produits divers encaissés	7		3 880 514
TOTAL GENERAL RESSOURCES		**4 595 574 495**	**6 190 945 620**

EMPLOIS

Libellé		Exercice 2017	Montant cumulé au 31/12/2017
DEPENSES PAR CATEGORIES			
Cat 2: Travaux, fournitures, services autres que les services de consultants, services de consultants, Formations et Coûts de fonctionnement au titre de la sous composante B.1 du projet		3 302 052 925	4 897 424 050
Total Dépenses par catégorie	**11**	**3 302 052 925**	**4 897 424 050**
Trésorerie Finale			
Banque Compte Désigné IDA SONADER	**5**	1 293 521 570	1 293 521 570
TOTAL GENERAL DES EMPLOIS		**4 595 574 495**	**6 190 945 620**

2.3 ETAT DE JUSTIFICATION DU COMPTE DÉSIGNÉ DE L'IDA

Rubriques	Notes	Montants (F. CFA)
Solde à l'ouverture	9	2 259 406 598
ENCAISSEMENTS		
Virements reçus de l'IDA	12	1 883 032 165
TOTAL des Encaissements		**4 142 438 763**
Décaissements par catégorie		
Catg2: Travaux, fournitures, services autres que les services de consultants, services de consultants, Formations et Coûts de fonctionnement au titre de la sous composante B.1 du projet		2 848 917 193
Total des décaissements	**13**	**2 848 917 193**
Solde du compte désigné	**5**	**1 293 521 570**
Solde des comptes bancaires au 31/12/2017 Banque Compte désigné IDA SONADER		1 293 521 570
		4 142 438 763

2.4 PRESENTATION DU PROJET

2.4.1. Contexte du projet

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a été créée en 1972 avec pour mandat de sécuriser les économies des États concernés et d'atténuer la vulnérabilité des conditions de vie des populations par la mise en valeur des ressources hydriques et énergétiques.

La vision de l'OMVS pour l'intégration régionale inclut l'accélération du développement d'infrastructures de gestion des ressources en eau pour des usages à buts multiples en vue d'augmenter la disponibilité de l'eau et générer de l'énergie hydroélectrique à moindre coût.

Le développement durable dans le bassin du Sénégal, requiert le développement du secteur énergétique et agricole tout en protégeant la santé et les moyens de subsistance des populations locales. De plus la planification du développement future doit être faite en prenant en compte les risques et l'incertitude climatique accrue. L'OMVS assure un environnement propice aux investissements et est bien placé pour entreprendre des investissements multisectoriels comme ceux proposés dans le Programme PGIRE.

Pour atteindre cet objectif, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal avec l'appui des partenaires au Développement et après plusieurs concertations avec les acteurs régionaux, a décidé de mettre en œuvre un important projet intitulé « Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de Développement des Usages à buts multiples du Bassin du Fleuve Sénégal».

Ainsi, l'une des principales composantes du Projet(Composante 2) vise à consolider et à amplifier les résultats de la phase 1 en facilitant la valorisation des investissements qui ont été mis en place, en répondant aux nouveaux besoins d'investissement et de diversification, ainsi que par l'extension limitée des zones d'intervention. Cette composante favorise le développement et la promotion des activités génératrices de revenus pour les populations bénéficiaires. Le Projet continuera également à favoriser le développement institutionnel régional par la consolidation du cadre opérationnel de l'OMVS, le renforcement des capacités institutionnelles, des Cellules Nationales et des organismes techniques nationaux en charge de l'eau et de l'agriculture dans chacun des États riverains.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PGIRE2, deux projets seront aussi exécutés concomitamment c'est-à-dire le FEM2 et le TF3.

Le FEM2 qui sera une continuation du FEM1, va axer son intervention sur la gestion des problèmes environnementaux prioritaires du bassin du Fleuve Sénégal.

La phase 2 du Projet se propose ainsi la consolidation des acquis de la phase 1 par le renforcement des capacités institutionnelles, tant au plan national que régional, afin de permettre aux institutions concernées de participer à la promotion de la croissance et d'aider à lutter contre la pauvreté.

Comme lors du PGIRE1, le Projet poursuivra ses actions dans le cadre des trois (03) composantes identifiées ci-dessous :

Composante 1 : Développement Institutionnel régional des ressources en eau

L'objectif général de la composante 1 est de renforcer les capacités pour une gestion concertée des ressources du bassin du fleuve Sénégal. Elle appuiera le développement institutionnel et la mise en œuvre du projet à travers les sous-composantes suivantes:
(1) Mise à jour du Cadre Inclusif et renforcement du rôle de la Guinée au sein de l'OMVS ; (2) Modernisation et renforcement des capacités institutionnelles de l'OMVS et des structures rattachées ; (3) Renforcement des capacités de l'OMVS et des structures locales et nationales pour mener les efforts d'adaptation au changement climatique dans la région ; (4) Gestion stratégique du projet.

Composante 2 : Développement local et à buts multiples des ressources en eau

L'objectif général de cette composante est de promouvoir les activités génératrices de revenus et d'améliorer les moyens de subsistance pour les populations du bassin. Cette composante inclut un certain nombre d'activités multisectorielles de base liées au développement des ressources en eau dans certains sous-bassins. Elle comprend quatre sous-composantes :
(1) Aménagement hydro-agricole et protection des ressources en eau ; (2) Gestion durable de la pêche et de l'aquaculture ;.(3) Réduction de l'incidence des maladies hydriques ; (4) Mise en place d'approches pilotes pour améliorer la résilience climatique.

Composante 3 : Planification et gestion des infrastructures hydrauliques

L'objectif général de la Composante 3 est de faire progresser la planification de ressources d'eau résilientes au climat et le développement dans la région Elle s'articule autour de trois sous-composantes :
(1) la gestion des barrages et le développement de l'hydro-électricité ; (2): La planification pour la résilience climatique ; (3) Développement de la navigation le long du Fleuve Sénégal ;

2.4.2. Coût et origine du financement du projet

Le coût total de la phase 2 de projet s'élève à 240,5 millions de dollars US, dont 212,5 millions au titre de l'IDA, 16 millions de dollars US du Fonds pour l'Environnement Mondial et 12 millions de dollars US au titre de la contrepartie des Etats membres.

Les agences d'exécution (**DNGR en Guinée, ADRS au Mali, SONADER en Mauritanie et SAED au Sénégal**) assureront l'exécution de certaines activités de la composante 2 respectivement dans les quatre États membres. Ces différentes agences œuvrent pour le développement dans le secteur agricole.

2.5 REGLES ET METHODES COMPTABLES

- **Principes et méthodes comptables**

Les états financiers du projet sont préparés en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA en tenant compte de quelques spécificités liées à la nature du projet et sont composés :

- d'un bilan financier au 31 décembre 2017 ;
- d'un tableau emplois-ressources au 31 décembre 2017.
- d'un état de justification du compte spécial ;
- et de notes fournissant les détails et explications sur les états financiers.

- **Monnaie de tenue de la comptabilité**

La comptabilité du projet est tenue en FCFA.

- **Bilan**

Charges immobilisées
Les dépenses par nature comptabilisées dans les comptes des charges sont transférées au poste des charges immobilisées à la fin de l'exercice.

Immobilisations corporelles
Les travaux de réhabilitation effectués par le projet sont inscrits en comptabilité dans les comptes d'immobilisations.

Créances
Les créances sont comptabilisées dès leur acquisition et portées à l'actif du bilan à la fin de l'exercice.

Trésorerie actif
Elle correspond aux disponibilités du projet à la Banque.

Financements
Les fonds reçus de l'IDA ou de l'OMVS sont comptabilisés dans cette rubrique qui figure au passif du bilan.

Passif circulant
Il correspond aux sommes dues par le projet au titre de l'impôt retenu à la ressource et de la garantie de bonne exécution.

2.6 NOTES EXPLICATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

➢ COMMENTAIRES RELATIFS AU BILAN

Note 1 : Charges immobilisées

Les dépenses par nature comptabilisées dans les comptes de charges sont transférées au poste de « Charges immobilisées » à la fin de l'exercice. Le détail du poste se présente comme suit :

Eléments	31/12/2017	31/12/2016	Variations
Honoraires consultants	231 723 073	12 273 724	219 449 349
Appui financiers	194 294 809	194 294 809	0
Frais et commissions bancaires	9 550 731	8 612 599	938 132
Autres achats	92 153 616	92 153 616	0
Frais de transports	468 098	468 098	0
Frais de formation du personnel	33 724 010	9 248 994	24 475 016
TOTAL Charges immobilisées	**561 914 337**	**317 051 840**	**244 862 497**

Note 2 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles représentent le montant des immobilisations en cours. Le détail du poste se présente comme suit :

Eléments	31/12/2017	31/12/2016	Variations
Travaux faucardage et curage Sokam/Bourguiba	1 326 527 300	0	1 326 527 300
Travaux casier de Boghé	922 832 405	0	922 832 405
Travaux PIV Trarza	1 154 065 792	0	1 154 065 792
Travaux PIV Brakna	824 063 391	0	824 063 391
TOTAL Immo	**4 227 488 888**	**0**	**4 227 488 888**

Note 3 : Avances et acomptes versés sur immobilisations

Le montant inscrit au poste « Avances et acomptes versés sur immobilisations » correspond aux avances et acomptes payés aux entreprises pour la réalisation des travaux d'immobilisations. Le détail du poste se présente comme suit :

Eléments	31/12/2017	31/12/2016	Variations
Travaux faucardage et curage Sokam/Bourguiba	111 723 355	385 424 558	-273 701 203
Travaux casier de Boghé	184 474 768	316 599 161	-132 124 393
Travaux PIV Trarza	38 959 184	253 437 831	-214 478 647
Travaux PIV Brakna	0	300 679 063	-300 679 063
TOTAL Av et acompte/immo	**335 157 307**	**1 256 140 613**	**-920 983 306**

Note 4 : **Fournisseurs avances versées**

Ils correspondent au montant de l'avance sur rémunération accordée à la SONADER au titre du contrat de performance 2015.

Eléments	31/12/2017	31/12/2016	Variation
SONADER	29 829 006	29 829 006	0

Note 5 : **Trésorerie actif**

Le solde de ce poste correspond à la trésorerie disponible en banque. Il se détaille comme suit :

Eléments	31/12/2017	31/12/2016	Variations
Compte spécial SONADER SGM/euro		1 387 282	-1 387 282
Compte spécial SONADER BCM/euro	1 230 446 699	2 132 899 396	-902 452 697
Compte spécial SONADER SGM/Mro		54 119 661	-54 119 661
Compte spécial SONADER BCM/Mro	63 074 871	71 000 259	-7 925 388
TOTAL trésorerie	**1 293 521 570**	**2 259 406 598**	**-965 885 028**

Note 6 : Financements reçus

Le montant de ce poste correspond aux ressources reçues de l'IDA dans le cadre de l'exécution des activités. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Eléments	31/12/2017	31/12/2016	Variations
IDA Financement reçu	6 187 065 106	3 850 897 209	2 336 167 897

Note 7 : Autres ressources

Le montant de ce poste concerne la ressource produite par le non-respect des délais d'exécution du marché n° 019/F/05/CPMP/SR/PGIRE2/SONADER/MA/2016 attribué au Groupement CONTRAM/TECHNOSYSTEMS pour la fourniture et l'installation d'équipements électriques pour le poste de transformation du PGIRE2 (pénalités de retard). Le détail se présente comme suit :

Eléments	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Autres ressources	3 880 514	3 880 514	0

Note 8 : Passif circulant

Le solde de ce poste représente les retenues de garantie ainsi que l'impôt retenue à la source. Le détail se présente comme suit :

Eléments	31/12/2017	31/12/2016	Variations
Fournisseurs d'exploitation	256 553 855	7 238 701	249 315 154
Autres dettes	411 633	411 633	0
TOTAL passif circulant	**256 965 488**	**7 650 334**	**249 315 154**

➢ COMMENTAIRES RELATIFS AU TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS

Note 9 : Trésorerie initiale

La trésorerie à l'ouverture d'un montant de 2 259 406 598 représente le solde rapproché du compte bancaire au 31/12/2016.

Note 10 : Financements reçus de l'IDA

Le financement reçu de l'IDA au 31 décembre 2017 est d'un montant de **2 336 167 897** FCFA correspond aux ressources mobilisées au titre de l'exercice 2017 et s'analyse comme suit :

N°DRF	Type	Montants
6	DRF	150 000 003
7	DRF	450 000 002
8	DRF	419 999 998
9	DPD	863 032 162
10	DPD	261 528 567
11	DPD	191 607 165
	TOTAL	**2 336 167 897**

➢ COMMENTAIRES RELATIFS A L'ETAT DE JUSTIFICATION DU COMPTE SPECIAL

Note 11 : Le montant de **1 883 032 165F CFA** correspond au financement reçu de l'IDA au cours de l'exercice 2017 au titre du crédit IDA et encaissé dans le compte spécial du projet. Le détail des demandes est présenté dans le tableau ci-après.

N°DRF	Type	Montant demandé	Montant remboursé	Ecart
6	DRF	150 000 003	150 000 003	-
7	DRF	450 000 000	450 000 002	-
8	DRF	420 000 000	419 999 998	-
9	DRF	863 032 162	863 032 162	-
	TOTAL	**1 883 032 165**	**1 883 032 165**	

Note 12 : Le cumul des dépenses au 31 décembre 2017 s'élève à F CFA 2 848 917 193 et s'analyse comme suit :

Libellés	Montant F CFA
Dépenses RSF 1	735 319 835
Dépenses RSF 2	877 121 923
Dépenses RSF 3	546 387 945
Dépenses RSF 4	690 087 490
Total dépenses	**2 848 917 193**

B. OPINION SUR LE COMPTE SPECIAL

AUDIT & MANAGEMENT
CONSULTING SERVICES

Dakar, le 16 avril 2018

Monsieur le Haut Commissaire
Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)
Immeuble OMVS :
Rocade Fann Bel Air – Cerf volant – BP 3152 Dakar (Sénégal)
Dakar-Sénégal

RAPPORT SUR LE COMPTE SPECIAL DE LA SONADER (SOCIETE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL) EN MAURITANIE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SECONDE PHASE DU PROJET DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU ET DE DEVELOPPEMENT DES USAGES A BUTS MULTIPLES DANS LE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL (PGIRE2) POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Monsieur le Haut Commissaire,

1. Dans le cadre de la mission d'audit des états financiers de la SONADER en Mauritanie relatifs à la mise en œuvre du « Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et de développement des usages à buts multiples dans le bassin du fleuve Sénégal (PGIRE2) », financé par le crédit IDA N°5323 M.R, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 que vous nous avez confiée, nous avons aussi examiné les opérations effectuées sur le Compte Spécial de la SONADER.

2. Notre examen a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ISA (International Standards on Auditing), édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables, IFAC (International Federation of Accountants) et a comporté des sondages et autres procédés de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance.

Nous nous sommes assurés notamment de :

- l'utilisation du compte spécial en conformité avec l'accord de crédit ;
- l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement ;

- l'exactitude des paiements effectués par rapport aux dépenses engagées, à partir des relevés bancaires ;

- l'exhaustivité des approvisionnements du compte spécial par confirmation auprès de l'IDA ;

- la justification et l'autorisation des dépenses débitées du compte spécial.

3. A notre avis, les états relatifs aux opérations effectuées sur le compte spécial que nous avons examinés, donnent une image fidèle de la position financière du compte spécial de la SONADER en Mauritanie pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

De plus, le compte spécial a été géré et utilisé conformément aux dispositions de l'accord de crédit et aux règles et procédures de la Banque Mondiale en matière de décaissements.

Pour AMCS

A.M.C.S
Zone B Villa N°19 A Bis
BP: 5676 Dakar - FANN
Tél: 33 869 10 65

Blaise DIADHIOU
Associé

1. SITUATION DE TRESORERIE DU COMPTE SPECIAL IDA N°5323 -M.R AU 31 DECEMBRE 2017

Libellés	Notes	Montant F CFA au 31/12/2017
RESSOURCES		
Solde à nouveau au 01/01/2017	2.1.1	2 259 406 598
Avances de Fonds	2.1.2	1 883 032 165
Total ressources (A)	2.1	**4 142 438 763**
DEPENSES		
Dépenses RSF 1		735 319 835
Dépenses RSF 2		877 121 923
Dépenses RSF 3		546 387 945
Dépenses RSF 4		690 087 490
Total dépenses (B)	2.2	**2 848 917 193**
Solde comptable au 31/12/2017 (C) = (A) -(B)	2.3	**1 293 521 570**

2. NOTES EXPLICATIVES

2.1. Ressources

Le total des ressources disponibles pour la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 s'élève à F CFA 4 142 438 763 et se détaille comme suit :

Libellés	Montant F CFA	Notes
Solde à nouveau au 01/01/2017	2 259 406 598	2.1.1
Avances de Fonds	1 883 032 165	2.1.2
Total ressources	**4 142 438 763**	

2.1.1 Solde à nouveau au 01/01/2017

Le solde de ce poste s'élève au total à F CFA 2 259 406 598 et représente les fonds disponibles en banque au 01 janvier de l'exercice 2017. Ce montant se détaille comme suit :

Libellés	Montant F CFA
Compte Spécial SONADER	1 387 282
Compte Spécial SONADER 02	2 132 899 396
Sous Compte SONADER (Mauritanie)	54 119 661
Sous Compte SONADER 2	71 000 259
Total solde au 01/01/2017	**2 259 406 598**

2.1.2 Avances de Fonds

Les avances de fonds reçues dans le compte spécial du Crédit IDA N°5323-M.R au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à F CFA 1 883 032 165 et se détaillent comme suit :

Date	Libellés	Montant F CFA
30/03/2017	Virement reçu de l'IDA N° 01	150 000 003
20/06/2017	Virement reçu de l'IDA N° 02	450 000 002
05/10/2017	Virement reçu de l'IDA N° 03	419 999 998
27/12/2017	Virement reçu de l'IDA N° 04	863 032 162
Total avances de fonds		**1 883 032 165**

2.2. Dépenses

Le cumul des dépenses au 31 décembre 2017 s'élève à F CFA 2 848 917 193 et s'analyse comme suit :

Libellés	Montant F CFA
Dépenses RSF 1	735 319 835
Dépenses RSF 2	877 121 923
Dépenses RSF 3	546 387 945
Dépenses RSF 4	690 087 490
Total dépenses	**2 848 917 193**

2.2.1 RSF envoyés à l'OMVS au 31 décembre 2017

Le montant total des dépenses présentées à l'OMVS sur la période allant du 01 janvier au 31 décembre 2017 s'élève à F CFA 2 158 829 703. Il s'agit des rapports de suivi financier des trois premiers trimestres de l'exercice 2017 constitués des dépenses de la catégorie 2 et donc de la composante B.1. Ces dépenses se présentent comme suit :

Libellés	Montant F CFA
Dépenses RSF 1	735 319 835
Dépenses RSF 2	877 121 923
Dépenses RSF 3	546 387 945
Total dépenses	**2 158 829 703**

2.2.2 RSF non encore envoyés à l'OMVS au 31 décembre 2017

Le montant total des dépenses non encore présentées à l'OMVS au 31 décembre 2017 s'élève à F CFA 690 087 490. Il s'agit du rapport de suivi financier du quatrième trimestre de l'exercice 2017, constitué des dépenses de la catégorie 2 et donc de la composante B.1.

2.3. Solde comptable au 31 décembre 2017

Le solde comptable au 31 décembre 2017 s'élève à F CFA 1 293 521 570 et représente la différence entre le total des ressources de F CFA 4 142 438 763 disponibles sur la période et les dépenses de F CFA 2 848 917 193 effectuées sur la même période.
Ce montant de F CFA 1 293 521 570 se détaille comme suit :

Libellés	Montant F CFA
Compte Spécial SONADER 02	1 230 446 699
Sous Compte SONADER 2	63 074 871
Total solde comptable au 31/12/2017	**1 293 521 570**

A la clôture de l'exercice 2017, la SONADER n'a pas remboursé dans le compte du Projet l'avance d'un montant total de F CFA 30 000 000, qu'elle avait reçue en 2015 sur la rémunération de la Maitrise d'Ouvrage Déléguée (MOD).

Or, dans sa lettre n° 000503 du 16 mars 2017, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) l'avait autorisée à prélever sur son compte un montant de F CFA 31 060 980 correspondant à sa rémunération au titre des exercices 2015 et 2016 et de rembourser l'avance de F CFA 30 000 000 à la fin de l'année 2017.

Toutefois, à la demande de la SONADER, l'OMVS a accepté que le remboursement soit reporté en 2018.

2.4. Solde bancaire au 31 décembre 2017

Les soldes bancaires reportés sur les états de rapprochement du compte spécial et du Sous Compte s'élèvent au total à F CFA 1 293 521 570 et est égal au solde comptable alors que les soldes des relevés convertis en F CFA s'élèvent au total à F CFA 1 297 094 272 soit une différence de F CFA 3 572 702.

Ces montants se détaillent comme suit :

Libellés	Devises	Montant en devises	Taux de conversion	Solde réel converti en F CFA (A)	Solde comptable (solde bancaire de l'état de rapprochement bancaire (B)	Ecart de conversion F CFA
Compte Spécial SONADER 02	EURO	1 875 804,29	655,957000	1 230 446 955	1 230 446 699	256
Sous Compte SONADER 2	MRO	41 525 219,54	*1,604984	66 647 317	63 074 871	3 572 446
Total				**1 297 094 272**	**1 293 521 570**	**3 572 702**

*Source du taux utilisé : voir annexe 1

Cette différence est due au fait que les taux de change utilisés par la SONADER pour convertir en F CFA, les dépenses effectuées sur le sous compte en MRO, sont différents de ceux des virements reçus dans le même compte.

Cette pratique a entrainé une sous-évaluation du solde comptable d'un égal montant à la clôture de l'exercice.

Nous recommandons aux responsables de la SONADER de convertir les dépenses au même taux que les fonds reçus dans le sous compte en MRO.

ANNEXE 1 : DETERMINATION DU TAUX DE CHANGE AU 31/12/2017

Détermination du taux de change au 31 décembre 2017

Date	Description	Banque	Montant débité du Compte Spécial en EURO	Montant crédité dans le Sous -Compte en MRO	Equivalent en F CFA (1EURO =655,957 F CFA)	Taux de change MRO en F CFA au 31/12/2017
13/11/2017	Dernier virement de l'exercice reçu dans le sous compte SONADER 2	BCM	700 000	286 090 000	459 169 900	1,604984

ANNEXE 2 : RELEVES BANCAIRES

COMPTE SPECIAL SONADER 02

Extrait de compte compte 3013031 Date debut 01/12/2017 Date fin 31/12/2017

Avenue de l'Indépendance
BP 623
Nouakchott Mauritanie
Tel +222 45 25 22 06
+222 45 25 25 68
Fax +222 45 25 27 [illegible]
info@bcm.mr
www.bcm.mr

BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE

EXTRAIT DE COMPTE

Compte 3013031
Date debut 01/12/2017
Date fin 31/12/2017
3013031 SONADER-FOTRE EN EUROS TEXU EN EURO [illegible]

DATEMVT	PIECE	VALEUR	CPT	LIBELLE	SENS	MONTANT	SOLDE	SENS
30/11/2017		[illegible]		[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
				Total Débit		[illegible]		
				Total Crédit		[illegible]		

SOUS COMPTE SONADER 2

Compte 3002320

Date début 01/12/2017

Date fin 31/12/2017

DATE	PIECE			
30.11.2017				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]